

# Avis du GRACQ concernant la liaison Guillemins – Montegnée projetée par la ville

## 1. Contexte

Il n'existe actuellement aucune liaison cyclable sécurisante et confortable pour aller des Guillemins à Saint Nicolas.

La liaison proposée permettra également de desservir les quartiers du Laveu, Saint Gilles haut et Saint Laurent.

Longeant l'autoroute, la pente est continue et acceptable (de 5 à 8 %).

Il s'agit d'une belle opportunité.

## 2. Choix du tracé

Nous regrettons vraiment le choix du tracé de la liaison projetée. De la rue Saint-Gilles à la rue Saint-Laurent, on longe l'autoroute par le sud (côté colline), puis à partir de la rue Saint Laurent on fait repasser les cyclistes par la droite de l'autoroute jusqu'au carrefour suivant, où on les fait de nouveau passer à gauche de l'autoroute pour aller vers Montegnée rejoindre la rue de l'Espérance. Ceci va contraindre les cyclistes à

- tourner à gauche dans la rue Saint Laurent dans un carrefour à priorité de droite peu sécurisant
- gérer deux ronds points particulièrement hostiles rue Jules de Laminne : entrées et sorties d'autoroute importantes en liaison avec le centre-ville, où les conflits entre automobilistes sont fréquents

Ceci est d'autant plus regrettable qu'il est tout à fait possible de rester au sud de l'autoroute, soit en créant une nouvelle assiette parallèle à la bretelle d'autoroute (des réserves d'espace sont disponibles à cet endroit), soit de recycler une partie de la bretelle autoroutière à cette fin un peu comme on a fait pour le RAVeL au bout du quai Mativa.

Cette solution ne présente que des avantages :

- le terrain est déjà nivelé (alors que la liaison projetée monte, puis redescend avant de remonter davantage; une autre solution est tout à fait possible
- franchissement de la rue Saint-Laurent en un seul passage, aisé à sécuriser
- franchissement de l'avenue Olympe Gilbert en un seul passage également, tous aussi aisé à sécuriser, pour rejoindre la rue de l'Espérance à l'église de Burenville

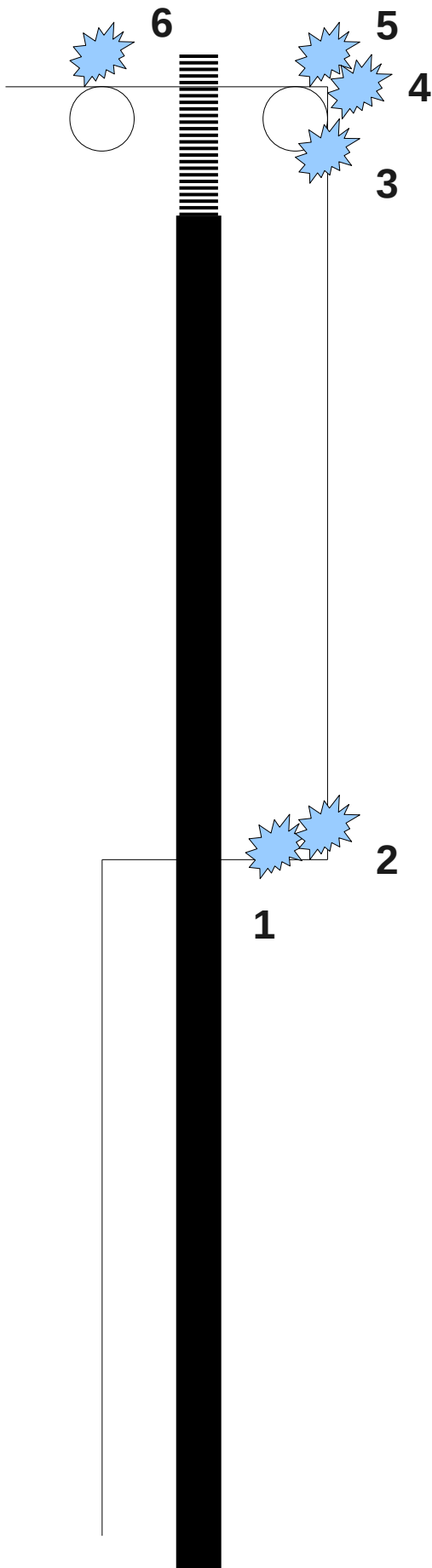
Nous présentons sur les schémas joints en annexe le nombre de points de conflits entre cyclistes et piétons dans le projet de la Ville et nous le comparons à ceux que l'on pourra attendre dans notre projet alternatif.

Non seulement notre proposition diminue clairement le nombre de points de conflits possibles, mais également l'ampleur du risque à chaque point de conflit.

## 3. Position du GRACQ

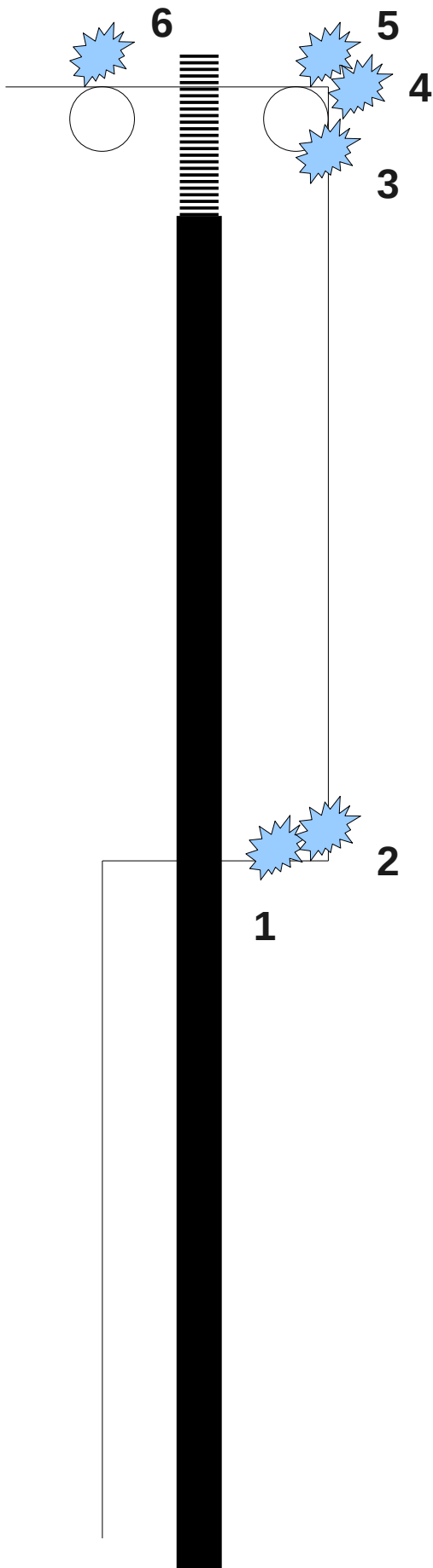
Nous pensons que le projet de la ville est incohérent par rapport à la philosophie de liaisons cyclables sécurisantes dont le but est d'amener un public nouveau, et notamment les familles, à expérimenter le vélo dans de bonnes conditions et à en éprouver du plaisir.

Nous marquons notre désaccord sur le tracé proposé. Nous insistons pour que notre avis soit pris en compte, que la ville trouve une solution pour conserver la liaison du côté sud de l'autoroute sur l'ensemble de son tracé.



1. priorité de droite bretelle d'autoroute très peu visible
2. tourner à gauche rue Saint Laurent
3. rond point risque de se faire recouper par les voitures sortant vers Liège
- 4; oser prendre sa priorité par rapport aux voitures sortant de Liège
5. risque de se faire recouper par les voitures sortant vers l'autoroute
- 6 problème de prendre sa priorité par rapport aux voitures sortant de l'autoroute

## ANALYSE DES POINTS DE CONFLITS DANS LE SENS GUILLEMINS-MONTEGNÉE



1. priorité de droite bretelle d'autoroute très peu visible

2. tourner à gauche rue Saint Laurent

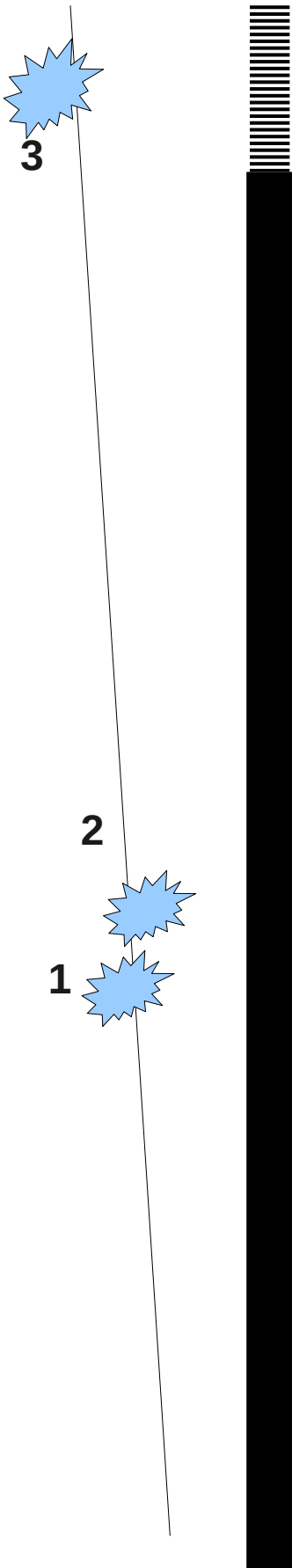
3. rond point risque de se faire recouper par les voitures sortant vers Liège

4; oser prendre sa priorité par rapport aux voitures sortant de Liège

5. risque de se faire recouper par les voitures sortant vers l'autoroute

6 problème de prendre sa priorité par rapport aux voitures sortant de l'autoroute

## ANALYSE DES POINTS DE CONFLITS DANS LE SENS GUILLEMINS-MONTEGNÉE



1 Traversée de la rue saint Laurent

2 Traversée de la rue du Calvaire

3. Traversée de l'avenue Olympe  
Gilbart

## ANALYSE DES POINTS DE CONFLITS DANS LES DEUX SENS PROPOSITION DU GRACQ